



Le 24 janvier 2019

**Solidaires** SYNDICAT NATIONAL  
**Finances**  
**Publiques**

## **CIS, CPS et CDC, Action... Réaction !**

Solidaires Finances Publiques appelle l'ensemble des agents des Centres Impôts Service, des Centres Prélèvement Service et des Centres de Contact à se mobiliser par tous les moyens possibles (grèves, blocages, occupations, journée minimum de travail, etc) et ceci à compter du 28 janvier 2019.

A faire du jeudi 31 janvier, du mardi 5 février en convergence avec la journée de mobilisation interprofessionnelle, du jeudi 7 février et du jeudi 14 février des journées DGFIP mortes.

En effet, à l'image de l'ensemble de la DGFIP, la situation des personnels des plateformes est désastreuse. Les agents subissent de plein fouet la destruction de la DGFIP, et la mise en place du PAS a détérioré de manière importante des conditions de travail déjà très dégradées.

### **Solidaires Finances Publiques demande :**

- l'attribution à toutes et tous de la prime exceptionnelle de 200 euros,
- la revalorisation immédiate des régimes indemnitaires de 200 euros bruts par mois, via l'IMT, et leur intégration dans le traitement indiciaire,
- une opération massive de repyramidage des emplois accompagné d'une nette amélioration des volumes de promotions de grade au sein de chaque catégorie et d'un large plan de promotions de C en B et de B en A,
- l'ouverture d'une véritable négociation sur l'avenir de nos missions, de nos implantations territoriales et de nos règles de gestion,

### **Au niveau des services plateformes,**

### **Solidaires Finances Publiques exige :**

1. Des réponses urgentes et pérennes concernant l'avenir proche des services plateformes, avec une garantie sur l'avenir et sur l'implantation des structures.
2. Un même niveau de formation sur toutes les plateformes avec un temps documentaire individuel ou collectif journalier pour tous.
3. Un point unique d'information concernant l'évolution de la législation et de nos pratiques.
4. Des règles communes et un indemnitaire commun à tous les agents des plateformes.
5. Une doctrine d'emploi précise, notamment au niveau des cadres A, et une uniformisation des pratiques métier et des procédures au sein des mêmes structures.

## **Agents des services plateformes,**

**TOUS ET TOUTES EN GREVE ET DANS  
L'ACTION DÈS LE 28 JANVIER 2019**

**Pour nous joindre : [contact@solidairesfinancespubliques.org](mailto:contact@solidairesfinancespubliques.org)**